



Sommaire

Actualités du Port

P2 Augmentation des tarifs

P2 Passerelles de l'ancien port

P2 Nouveaux aménagements au club de l'APR



P3 Navigation de nuit par Pierre DIET adhérent

P4 Soirée Beaujolais nouveau

P4 Escapade bordelaise

P4 Rencontres amicales



Dates à retenir

SAMEDI 28 JANVIER 2017 à 17h30
Galette des rois au Club de l'APR

SAMEDI 22 AVRIL 2017 à 10h
Assemblée Générale au Club de l'APR



Bonne année
2017



Edito



L'occasion agréable de la présentation des vœux qui m'est donnée en cette fin d'année sera quelque peu écornée par une annonce sur le paragraphe suivant ... en effet, actuel moment heureux où je me permets de vous adresser en mon nom ainsi qu'en celui de toute l'équipe de l'APR tous nos vœux pour 2017. Notre association, grâce à vous tous, fidèles de longue date ou nouveaux arrivants, devient au fil des années un noyau solidaire, amical dont nous sommes fiers. Les liens qui se tissent, les dialogues constructifs qui s'établissent, autant de raisons de croire que l'APR en existant trouve toute sa légitimité.

Le moment pour moi aussi maintenant de justifier l'augmentation de l'adhésion que vous constaterez en remplissant (nous l'espérons quand même...) votre bulletin d'inscription. En effet, depuis 2011, voilà donc six ans maintenant, nous avons maintenu la cotisation annuelle à 40€. En fonction d'un nombre d'adhérents toujours en légère augmentation, nous avons pu équilibrer les budgets et maintenir une réserve de sécurité d'environ une année de fonctionnement. Or, cette année en plus de travaux d'amélioration du local réalisés (lire l'article page 2) se sont ajoutés deux événements imprévus,

1/ une diminution importante de la subvention municipale de 17%.

2/ la suppression de l'aide financière d'HSBC dans la réalisation de certaines manifestations.

On le voit, les restrictions de subventions arrivent de tous bords que celles-ci soient publiques ou privées. Devant donc l'incertitude d'équilibrer sainement notre prochain bilan, nous avons décidé et espérons que vous ne nous en tiendrez pas rigueur, cette augmentation substantielle.

A l'écriture je m'aperçois qu'il faut plus de lignes pour expliquer et justifier une demande d'argent que pour souhaiter une bonne santé... un peu paradoxal !

Au plaisir de vous retrouver.

JC Guillien

Augmentation des tarifs

L'annonce de l'augmentation des tarifs du port pour 2017 n'est pas un scoop en soit puisque à l'heure de la parution de ce Petit Canard les dossiers de renouvellement des contrats de locations vous sont déjà parvenus. Sachez toutefois que lors du Conseil Portuaire si nous n'avons pas pu entièrement obtenir totale satisfaction sur la hausse maximale que nous aurions souhaitée, après discussion, un consensus à 1,6% a pu être trouvé après la minoration de la proposition de la Direction du Port. L'avis du Conseil Portuaire a été validé ensuite par la Régie.

Si par principe nous nous sommes abstenus lors du vote, l'inflation actuelle étant bien inférieure, il faut penser qu'un des postes les plus importants du budget de fonctionnement est le dragage et que particulièrement ces dernières années, l'envasement des bassins augmente et devient préoccupant, 1m20 par endroit les douze derniers mois nécessitant un surcoût conséquent (ceci n'étant malheureusement pas uniquement le cas de Royan). Il ne faudrait surtout pas revenir en arrière, à certaines années critiques sans dragage que l'on a connues il n'y a pas si longtemps. ...

Passerelles de l'ancien port

S'il est bien acté que les nouvelles passerelles de l'ancien port ne correspondent pas au cahier des charges de la commande, qu'elles sont dangereuses et inconfortables et que leur remplacement est obligatoire, le chantier également de réfection totale des pontons et passerelles du vieux port prend un retard conséquent. La promesse de deux pontons et accès neufs par an faite par la ville il y a 3 ans n'a vu qu'une première tranche réalisée, le reste a du plomb dans l'aile ... La loi NOTRe et les futures « nouvelles attributions de compétence » sont passées par là et les reports actuels qui se prennent dans l'application de ces nouvelles directives n'arrangent pas les choses ...

Or le phénomène de vieillissement des installations n'a que faire des retards administratifs et il arrive un moment où il faut, quand des problèmes de sécurité sont mis en évidence, prendre les décisions rapides qui s'imposent. C'est le cas actuellement pour les anciennes passerelles qui assument le poids de leur âge et qui risquent un jour de ne plus assumer le poids des usagers !

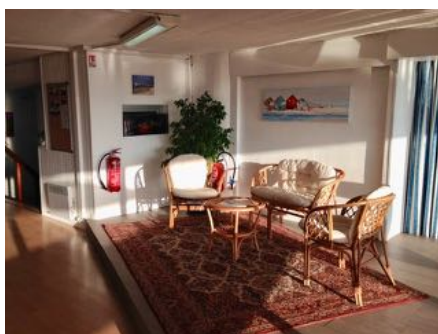
Devant l'urgence, la Régie, bien que le financement ne devrait pas lui incomber, a donc décidé de prendre en charge ce remplacement. Pour ne pas renouveler les erreurs précédentes une étude est en cours pour optimiser les pentes, ce qui en partie contribuait à la dangerosité des précédentes. Cela semble tout à fait réalisable. Il faudrait absolument que ces passerelles soient installées au printemps.

Nouveaux aménagements au Club de l'APR

Dans le courant du mois de novembre, avec l'aide bénévole de certains adhérents et membres du bureau, nous avons réalisé des travaux d'amélioration et de confort au Club des Voûtes du Port. Ce local qui se veut essentiellement être un lieu de rencontre et de réunions avait besoin de certains aménagements en particulier au niveau des toilettes. Une partie du système électrique très vétuste et ne répondant plus aux normes de sécurité actuelles avait déjà été revu lors de travaux d'étanchéité des plafonds en 2015, la deuxième et dernière tranche devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2017.

Nous rappelons que ce local est également le vôtre et que pour une somme minime correspondant aux frais, chauffage, électricité, matériel, il peut être mis à votre disposition pour un usage privatif d'une journée ou d'une soirée, anniversaire, réunion de famille etc ... Dans un cadre agréable, il bénéficie maintenant d'un certain confort, permettant l'accueil d'une cinquantaine de personnes assises.

Pour les modalités de réservation (dans la limite des places disponibles) contacter Alain Ancelle, responsable de la salle au : 06 16 76 56 63, mail : a.ancelle@orange.fr



Navigation de nuit par Pierre DIET adhérent

Pour la plupart des plaisanciers, la navigation de nuit est souvent occasionnelle et est parfois vécue comme une contrainte inévitable car elle engendre une appréhension (crainte du noir, manque de visibilité...). «C'est une navigation dans la navigation».

Or avec une bonne préparation et des instruments de navigation traditionnels ou plus modernes, elle peut procurer un véritable plaisir à condition d'avoir une vision correcte de nuit ou de se donner les moyens de l'améliorer.

«Naviguer c'est prévoir» et avant de larguer les amarres il faut :

- prendre connaissance des bulletins météo et relever le baromètre : inutile la nuit d'affronter un coup de vent dès le départ
- faire en sorte qu'à terre quelqu'un connaisse votre parcours et votre port d'arrivée (capitainerie ou un proche)
- vérifier l'état de marche des V H F (fixe et portable)
- préparer sa navigation (caps, waypoints ...)
- préparer le bateau (feux de route, éclairage des instruments, lampe torche, jumelles marines ...) et vérifier que tout est clair dans le gréement courant
- mémoriser si possible ou noter les signaux lumineux des phares que l'on va rencontrer
- bien connaître le balisage des côtes que l'on va quitter et celui des côtes où l'on va atterrir
- connaître la réglementation sur les feux de route (voiliers, cargos, bateaux de pêche, plate-forme etc...)
- connaître le balisage cardinal et le rythme des feux de ces balises.

Ces 2 derniers points font l'objet des 2 fiches suivantes car ce sont ceux qui perturbent le plus les plaisanciers qui naviguent la nuit :

- les feux de route
- le balisage cardinal

Pour avoir une vision complète de tout ce qui concerne la navigation de nuit je recommande la lecture du hors série n° 24 édité par VOILES ET VOILIERS en 2003 et rédigé par Alain GREE. Ces fiches, établies en 2004 pour mon ancien club de voile, en sont extraites et j'espère qu'elles pourront vous être utiles.

Les feux de route

Ces feux sont destinés à éviter tout risque de collision et ce sont eux aussi qui inspirent le plus de doutes, doutes qui peuvent entraîner des réactions inappropriées.

Pour lever ceux-ci, il faut mémoriser le vieil adage marin :

- « Vert sur vert tout est clair »
- « Rouge sur rouge rien ne bouge »

Et surtout le traduire dans la réalité nocturne :

1 - quand on voit un feu vert sur notre avant tribord, c'est un bateau qui croise ou a croisé notre route ou qui fait une route parallèle et inverse à la nôtre.

2 - quand on voit un feu rouge sur notre bâbord avant, c'est un bateau qui croise ou a croisé notre route ou qui fait une route parallèle et inverse à la nôtre.

Il faut toujours, surtout dans les autres cas de figure, contrôler l'approche des bateaux par relèvements successifs ou en étudiant le déplacement du bateau par rapport à un chandelier ou à un hauban en maintenant un cap rigoureux : si la mesure est constante ou s'il ne s'éloigne pas du repère, il y a risque de collision et il y a intérêt à changer de cap.

- Rouge sur vert
 - Vert sur rouge
 - Rouge + vert
- } risque d'abordage

S'il y a doute, il faut réduire sa vitesse, observer et garder son calme.

Un voilier qui marche au moteur la nuit doit allumer son feu de hune s'il en a un et est soumis à la même réglementation que les bateaux à moteur.

Quand on marche à la voile la nuit, le tribord amure n'est pas une protection contre les abordages, il faut toujours assurer une veille active à proximité des côtes.

P. S. : les feux des navires de pêche, des cargos, des bateaux pilotes et des bateaux de guerre font l'objet d'une étude détaillée par Alain GREE dans le hors-série n° 24 de VOILES ET VOILIERS.

Balisage Cardinal

Pour distinguer correctement le rythme des feux de chaque balise il faut une vision nocturne correcte ou de bonnes lunettes si possible munies d'anti-reflets.

Pour les myopes comme moi, l'idéal est d'avoir de bonnes jumelles marines. Il existe aussi des monoculaires à vision nocturne à des prix abordables qui restituent une image proche d'une vision diurne à condition qu'ils soient équipés d'un variateur d'intensité et de couleurs.

Les marques cardinales jaunes et noires (touvelles, bouées ou espars) :

- cardinale nord : 2 cônes noirs superposés les pointes orientées vers le haut
feu blanc, scintillant continu
- cardinale est : 2 cônes en opposition formant un Epsilon stylisé
feu blanc scintillant 3 fois
- cardinale sud : 2 cônes noirs superposés les pointes orientées vers le bas
feu blanc scintillant 6 fois + 1 éclat long
- cardinale ouest : 2 cônes noirs superposés par la pointe formant un W
feu blanc scintillant 9 fois
- Le jour, pour se souvenir où se trouvent le noir et le jaune, retenir que la pointe attire le noir.

Pour mémoriser la fréquence de ces différents feux il suffit d'imaginer une horloge :

- l' EST est à 3 heures
- le SUD à 6 heures
- l'OUEST à 9 heures

Bonne navigation !

Soirée du Beaujolais nouveau

Le jeudi 17 novembre, sous l'œil de Bacchus, une cinquantaine d'adhérents se sont retrouvés au club de l'APR pour fêter dignement l'arrivée du Beaujolais Nouveau. Soirée agréable où chacun apportait son avis sur le divin breuvage, accompagné de charcuterie, fromage et dessert le tout préparé par Stéphane, Alain, Dominique, Michèle, Fanfan....

Un moment sympathique où la convivialité fut présente toute la soirée..

Un grand merci à tous les participants et tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.



Escapade Bordelaise 13/16 Juillet 2016

Organisée par les Régates de Royan avec la participation de l'A.P.R mercredi 13 Juillet, rendez-vous au club des Régates à 6h30 pour prendre connaissance des instructions de navigation, autour d'un joyeux petit déj'.

Et c'est accompagné de nos trois mousquetaires (*1) que nous quittons le port de Royan direction l'estuaire où nous récupérons nos petits camarades de port Médoc.

Arrivée à Pauillac, puis dîner au refuge de Patiras. Nous poursuivons notre chemin et arrivons le jeudi 14 Juillet au ponton d'accueil au port de Bordeaux et profitons du feu d'artifice(*2).

Avant de quitter Bordeaux nous allons visiter la cité du vin et repassons sous le pont Chaban Delmas (technologie impressionnante). De retour à Pauillac il serait dommage de ne pas visiter le Château « la Rose Pauillac ».

Les conditions météo n'ont pas toujours été au rendez-vous, mais l'ambiance faite d'humour et de bonne humeur nous laisse des souvenirs heureux.

Cette escapade fut une réelle réussite. Il est donc prévu une édition 2017, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant. Merci à tous les participants ainsi qu'à Marc, Jean-Marc et Jean-Michel, (nos 3 mousquetaires).

Josette Hubert et l'équipe organisatrice

Notes de l'APR

(*1) Les 3 « mousquetaires » furent les 3 courageux navigateurs qui ont fait tout le voyage à bord d'un Zodiac assurant les transbordements et la sécurité des participants (photo)

(*2) Regarder le feu d'artifice du 14 juillet de Bordeaux depuis le ponton d'accueil, c'est comme assister à Paris, en bas des Champs Elysées, sur l'estrade présidentielle au défilé militaire du même jour !



Rencontres amicales des premiers vendredis des mois d'hiver

Les rencontres amicales des premiers vendredis des mois d'hiver ont commencé le vendredi 4 novembre, la deuxième eut lieu le 2 décembre. Cette dernière a pu avoir lieu in extremis à la date prévue, en cause les travaux que nous avons commencés à la mi-octobre, le nettoyage final de la salle ayant été effectué le jour même de la réunion !

Une trentaine d'adhérents se sont ainsi retrouvés chaque fois. Un thème développé par un intervenant pourrait être en plus associé à ces soirées, nous attendons des suggestions.

Nous avons maintenant pris l'habitude de vous envoyer un SMS de rappel la veille ou le jour d'une manifestation et constatons l'efficacité de ce moyen d'information que nous poursuivrons bien sûr cette année.

Bourse des équipiers

Nous rappelons aux propriétaires de bateaux à la recherche d'équipiers, ainsi qu'aux personnes ne possédant pas de bateau mais désireuses d'embarquer, qu'elles peuvent contacter:

Jean-Claude PREVOT au 06 58 43 98 31
ou par mail : jcpreot@gmail.com

Nous entendons par équipier tous membres de l'APR. Les modalités et responsabilités sont définies par le chef de bord, l'APR ne jouant que le rôle de mise en contact .

